

SAINGHIN

E N W E P P E S

LE JOURNAL - N°2 | JUILLET 2015

C'EST LES VACANCES !



INDEX

Actus, jeunesse, cadre de vie, MEL, sécurité, dossier, vie locale, recette du chef, culture, tribune libre, agenda, infos pratiques... Découvrez tout ce qui se passe à Sainghin-en-Weppes dans ce journal !

JEUNESSE

7



TAP

Réalisation d'un hôtel à insectes

ACTUALITÉS

6



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le Groupe 'The Zoo' au centre Duban

INDEX / 2

ÉDITO / 3

ACTUALITÉS : GENS DU VOYAGE / 4

ACTUALITÉS : ACCESSIBILITÉ / 5

ACTUALITÉS : FÊTE DE LA MUSIQUE / 6

JEUNESSE / 7

JEUNESSE / 8

CADRE DE VIE : ENVIRONNEMENT / 9

CADRE DE VIE : TRAVAUX / 10

CADRE DE VIE : TRAVAUX / 11

SAINGHIN EN PHOTOS / 12

SAINGHIN EN PHOTOS / 13

MEL / 14

SÉCURITÉ / 15

VIE LOCALE : UCAS / 16

VIE LOCALE : VIE ASSOCIATIVE / 17

DOSSIER : RESTAURANT SCOLAIRE / 18

RECETTE DU CHEF / 19

CULTURE / 20

TRIBUNE LIBRE / 21

AGENDA / 22

INFOS PRATIQUES / 23

ÉVÉNEMENT / 24

CADRE DE VIE

10



TRAVAUX

Travaux de l'école du Centre

DOSSIER

18



RESTAURANT SCOLAIRE

Repas à thème : les îles

Matthieu Corbillon
Maire de Sainghin-en-Weppes

EDITO

La fête de la musique a marqué l'arrivée de l'été. Sainghin-en-weppes a su contribuer dignement à cet événement culturel par la diversité des prestations et des musiques. Désormais, notre ville s'apprête à vivre au rythme des journées ensoleillées.

Avec l'heureux concours de la météo, je ne doute pas que le programme de nos centres de loisirs sera riche de moments de plaisir et de détente.

Enfants, adolescents et familles y trouveront de quoi les satisfaire. Nous avons tenu compte des envies de chacun, alternant activités sportives, manuelles, sorties culturelles ou de loisirs.

Nous travaillons pour l'amélioration de votre cadre de vie. L'été étant propice aux travaux, le point marquant sera la réfection de la grand place. Ces travaux seront terminés pour la rentrée et la place sera opérationnelle afin d'accueillir, pour le plaisir de tous, la ducasse de septembre.

Comme promis le stationnement a été également repensé avec la création d'un nouveau parking près de la place de la république. Enfin, pour le confort de tous, les ruelles Carlier et Gillon ont été rénovées et bénéficient désormais d'un enrobé flambant neuf.

Nous préparons en cette période de vacances la rentrée scolaire avec l'arrivée à l'école du centre de nouvelles infrastructures. Elles permettront d'accueillir une garderie plus spacieuse qui sera accessible par la rue du Chevalier de la Barre.

C'est donc un service public de qualité qui est offert aux familles Sainghinoises afin que chacun d'entre vous puisse profiter de l'été. Je tiens à remercier l'ensemble des services municipaux qui contribue à la réussite des vacances de vos enfants.

Bel été à tous !

Matthieu Corbillon

ACTUALITÉS



UNE CENTAINE DE CARAVANES SUR NOS TERRAINS DE FOOT

QUINZE JOURS D'INSTALLATION ILLÉGALE DES GENS DU VOYAGE SUR LA COMMUNE

Pour rappel : dimanche 7 juin, une centaine de caravanes se sont introduites sur les terrains de football de notre commune. Pour accéder à cet endroit, situé en plein centre-ville, au cœur des équipements sportifs et à côté de la plus grande école primaire, ils ont vandalisé un portail et sectionné un cadenas.

Face à cette intrusion, le Maire et son équipe

municipale ont tout mis en œuvre pour que le moins de gêne possible soit occasionnée à la population. Pour cela, ils se sont notamment assurés qu'une benne puisse être mise à disposition du camp. Concernant leur alimentation en électricité et en eau, les Gens du voyage n'avaient pas attendu leur aide, ils s'étaient branchés en toute illégalité sur les compteurs publics. Une plainte a été déposée en Gendarmerie.

Le Maire a également déposé un référé dès le mardi suivant devant le Tribunal de Grande Instance et le Tribunal Administratif de Lille pour réclamer l'expulsion des occupants hors-la-loi. Le lendemain le Tribunal de Grande Instance se déclarait incompétent pour connaître de la requête.

Le Tribunal Administratif de Lille a quant à lui conclu à son rejet pur et simple le vendredi 12. Dans pareille situation le constat est donc simple : la commune doit faire face et tolérer l'occupation illégale de ses terrains publics et les élus n'ont malheureusement aucun moyen d'action.

Depuis le départ de cette communauté itinérante, dimanche 21 juin, les Sainghinois peuvent à nouveau profiter de leurs terrains de sports.



NOCES DE PLATINE LE 06 JUIN 2015

UNE NOUVELLE SALLE DES MARIAGES

Quoi de plus beau pour inaugurer cette salle que la célébration de Noces de Platine !

Pour sa première cérémonie, la nouvelle salle accueillait samedi 6 juin, Denise et René Vanrietvelde-Verfaille venus renouveler leur engagement pris soixante dix ans plus tôt.

Nous souhaitons autant de bonheur et de longévité à tous les futurs jeunes mariés qui s'uniront dans cette même salle.

ACCESSIBILITÉ

ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS :

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER AVANT LE

27 SEPTEMBRE 2015 !

Comme le prévoit la loi pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »,

tout établissement recevant du public (ERP) doit désormais être accessible aux personnes en situation de handicap.

Cette loi concerne tous les types de handicap : physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique.

Que vous soyez commerçant, hôtelier, restaurateur, vous devez élaborer un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) et **le déposer en mairie avant le 27 septembre 2015.**

L'Ad'AP est un **dispositif obligatoire** pour

que votre établissement soit conforme à la réglementation.

A défaut vous êtes passible d'une **sanction de 2500 € et de poursuites pénales avec une amende pouvant aller jusqu'à 45 000 €**

Afin d'estimer si votre établissement est aux normes, vous pouvez réaliser un auto-diagnostic et vérifier les points suivants :

- À l'extérieur : le parking, la porte, l'entrée, l'accès.
- À l'intérieur : l'accueil, la circulation, les cabines, l'escalier, les sanitaires.

Pour vous aider dans cette démarche, rendez-vous sur :

www.guideaccessibilite-lillemetropole.fr



DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER

Attention, le délai d'instruction de votre dossier peut atteindre quatre mois. Anticipez vos démarches avant de commencer vos travaux.

-1- Si votre établissement n'était pas accessible au 31/12/2014 et que vous n'avez pas engagé de travaux, vous devez déposer en mairie, avant le 27 septembre une demande d'autorisation de travaux qui vaudra également Ad'AP pour vous mettre en conformité

-2- Toutefois, si vous engagez des travaux qui seront terminés **avant le 27 septembre**, vous pouvez utiliser le formulaire Cerfa n°15247*01 pour déposer un Ad'AP simplifié valant attestation d'accessibilité. Ce formulaire devra être utilisé après votre demande d'autorisation de travaux et une fois ceux-ci terminés.

-3- La mise en accessibilité complète de votre établissement n'est pas possible ?

Vous devez tout de même remplir l'autorisation de travaux (Cerfa n°13824*03) qui inclut la demande de dérogation.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.accessibilite.gouv.fr

+ OÙ DÉPOSER VOTRE DOSSIER ?

En séance du 14 avril 2015, le conseil municipal a créé la commission communale d'accessibilité. Son rôle : observatoire local de l'accessibilité, elle recense les logements accessibles et tient à jour la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées. En plus d'être destinataire des Ad'AP déposés en mairie, elle peut proposer à la ville, qui a lancé le recensement des travaux à effectuer pour l'élaboration de son Ad'AP, des solutions pour améliorer la mise aux normes de ses ERP.



ACTUALITÉS

FÊTE DE LA MUSIQUE



UN SUCCÈS MALGRÉ UNE MÉTÉO CAPRICIEUSE.

Pour cette fête de la musique 2015, nous avons souhaité innover.

1ère innovation :

La pluie...

Nous nous en serions bien passé, et surtout l'Orchestre Bavarois de Santes, qui a fait les frais d'un déluge pendant deux heures samedi soir.

Malgré quelques courageux spectateurs bien décidés à profiter du spectacle, les 25 musiciens de l'orchestre ont dû capituler face aux éléments.

Auparavant, « Les Chtis Quinteux », « Viens et Chante » et L'École de Musique nous ont offert un agréable moment autour de chansons connues, de Patois et de musiciens qui, pour certains, se produisaient pour la première fois face à un public.

2ème innovation :

Une fête sur 2 jours :

Après les réjouissances du samedi, dimanche

21 juin, cinq membres du service technique se sont levés très tôt pour installer trois chapiteaux sur la place de la Mairie.

A 11H00, l'orchestre d'harmonie de Sainghin-en-Weppes nous a ravis avec un mini concert convivial et ludique autour de musiques de films et de dessins animés.

3ème innovation :

1 nouveau lieu d'animation.

En plus des chapiteaux de la place et du centre médical Duban, la ferme Fauquenois a ouvert ses portes à un Karaoke chorale qui rencontra un vif succès auprès d'un public de 7 à 77 ans.

En même temps et jusque tard dans la soirée les groupes de musiciens THE ZOO, LES INOPINES, LOU, BALIVERNES, BILBAO, PAS-6MÂLES et RED NOTE nous ont fait une démonstration de leurs talents face à un large public, venu les applaudir en famille.

Merci à tous les acteurs qui ont contribué à ce grand succès populaire et à l'année prochaine !



JEUNESSE

RÉTROSPECTIVE SUR LA 1ÈRE ANNEE D'ÉTAPES

L'année scolaire vient de s'achever. C'est l'occasion de revenir sur une année entière de Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP) imposés par la réforme des rythmes scolaires et son décret d'application du 24 janvier 2013.

Les enfants des écoles publiques de la commune ont, depuis la rentrée de septembre 2014, pu découvrir de nombreuses activités mises en place dans le cadre du **Projet Educatif Territorial** (PEDT) de notre ville (consultable sur le site de la ville).

Nous avons voulu donner un sens à la fois ludique et éducatif à ces nouveaux temps d'activités et favoriser l'accès de tous les enfants à ces différentes animations par **la gratuité de ces trois heures hebdomadaires**.

Sans pouvoir tout citer, le programme de l'année fut très riche :

- **Du sport** : individuel et collectif, volley-ball, tennis, handball

- **De la culture et des loisirs créatifs** : jeux de coopération, débats, lecture bilingue russe/français, théâtre, découverte du langage des signes et du braille...

- **De l'environnement** : découverte de la faune et de la flore, élaboration d'hôtels à insectes, jardinage, travail sur le respect de l'environnement, le gaspillage, le développement durable...

Un grand merci aux parents bénévoles et aux associations (Sainghin Tennis Club, Stéphane Mercier du Sainghin Kickboxing Team) qui se sont investis à nos côtés !

D'autres associations ou parents se sont déjà positionnés pour l'année prochaine comme, entre autre, Urgence Concept. N'hésitez pas à nous rejoindre en envoyant un mail à :

tap@sainghin-en-weppes.fr

UNE ACTION CONCRÈTE : LA LUMINEUSE SOLIDARITÉ DES ENFANTS AUX TAP

Quand nos enfants de l'école Brassens apportent la lumière à leurs camarades des écoles du Bénin, du Togo et du Burkina Fasso.

Voilà le défi ambitieux et solidaire relevé brillamment par nos éco-citoyens en herbe accompagnés de leurs animateurs en participant au défi Recylum.

Ce défi est organisé par l'association Recylum en partenariat avec Electriciens Sans Frontières. Avec l'aide de supports pédagogiques ludiques fournis par l'association, ils sont parvenus à réaliser les six défis choisis : Un grand bravo à eux !

Parmi les défis, entre autres :

- **« Lumi'Tri »** : connaître le processus du recyclage des ampoules et véhiculer l'intérêt d'utiliser des ampoules recyclables



- **« LumiVille »** : rencontrer des élus

- **« Lum'Info »** : réalisation d'un panneau signalétique qu'ils sont allés installer sur la box de recyclage de Carrefour Market.

Soutenez-les et apportez-y vos ampoules recyclables usagées !

Vous pouvez consulter avec eux le carnet de route illustré et les missions réalisées dans ces pays sur www.defirecylum.org



+ LES ÉTAPES EN CHIFFRES

- + 0 euro de participation pour les familles
- + 4 écoles concernées
- + 15 activités différentes par enfant tout au long de l'année
- + 28 animateurs dont 4 animateurs référents
- + 108 heures d'activités annuelles par enfant
- + 390 enfants participants soit un taux de fréquentation de 80%

JEUNESSE



RETOUR SUR LES VACANCES DE PRINTEMPS

L'accueil de loisirs a été une nouvelle fois le théâtre d'activités diverses durant cette période. Pour leur plus grand bonheur, une centaine d'enfants a pu profiter d'animations et sorties sur le thème « ÇA ROULE ! ». Comme à chaque fois, c'est avec un grand sourire aux lèvres qu'ils se sont quittés lors de leur kermesse avant de se retrouver sur les bancs de l'école.

Un vaste programme les attend cet été ! Avec du nouveau cette année en plus des campings : des séjours en gîte.

Pensez dès à présent à surveiller début septembre les dates d'inscription aux accueils de loisirs de la Toussaint.

PREVENTION ROUTIERE AUX ECOLES

Durant deux mois, une opération de prévention a pris place dans les établissements primaires de la ville en avril et en mai: le passage des « **Permis Piéton** » et « **Permis Vélo** ».

Ces journées « de travail » organisées par la Police Municipale et le service Jeunesse reprenaient entre autre : la typologie des panneaux, le bon état des équipements des vélos, les protections ou plus simplement des notions de sécurité et les comportements à éviter.

Les cyclistes ont passé des épreuves sur plateaux tandis que les piétons sont partis en randonnées « en toute autonomie » ou presque... Ce fût l'occasion lors de ces sorties d'y ajouter un thème historique (séchoir à chicorée, maison du capitaine Lheureux, entreprise Hocq, monument aux morts...). Ils ont acquis les règles de base de la sécurité qu'ils auront ainsi à cœur de mettre désormais en pratique.

CADRE DE VIE

ENVIRONNEMENT

EN SIGNANT UNE CHARTE AVEC L'AGENCE DE L'EAU, SAINGHIN VOGUE VERS LE ZÉRO PHYTO

Tondre un peu moins souvent, utiliser le dés-herbage mécanique ou le paillage... la ville s'engage à gérer différemment les espaces publics pour protéger les ressources en eau et la santé, et à remplacer les produits phytoc chimiques par un mode opératoire alternatif. En signant en avril 2015 **la charte d'entretien des espaces publics de l'Agence de l'Eau** Artois-Picardie au niveau quatre « Gestion différenciée » (cinq niveaux sont définis), la commune a d'emblée affirmé sa volonté de lutter contre la pollution de l'eau et la préservation de la biodiversité locale.

SAINGHIN ANTICIPE !

La loi Labbé prévoit dès janvier 2020 (date qui pourrait être avancée à 2017) l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités locales pour l'entretien des espaces verts et 2022 pour les

particuliers.

La ville incite également les entreprises qui entretiennent certains espaces verts de la commune à limiter l'utilisation de ces produits nocifs.

Cette démarche globale a pour but de préserver votre santé et votre environnement. Inspirez-vous des techniques utilisées par les jardiniers professionnels de votre commune et vous aussi passez au zéro pesticide dans votre jardin !

Trois enjeux majeurs sont liés à ces changements de pratiques : enjeux de santé publique, de préservation des milieux naturels et de biodiversité.

Il devient nécessaire d'accepter la végétation spontanée et même de favoriser ce retour de la nature par le semis où la plantation d'espèces végétales locales.

Dans cette démarche, le choix de plantes vivaces s'impose également et elles sont donc privilégiées par nos jardiniers car plus tenaces et moins gourmandes en eau.

Elles prennent donc place dorénavant dans les parterres de la commune ainsi que dans les nouveaux bacs à fleurs : des caisses de stockage à usage agricole (palox) détournées de leur fonction. Ces Palox repeints couleur taupe par les services municipaux viennent s'harmoniser avec les façades des bâtiments communaux.

+ LE CONSEIL DU JARDINIER

Pendant l'été, réglez la lame de votre tondeuse afin de laisser pousser un peu plus votre pelouse. L'herbe haute retient l'humidité. Arrosez vos plantes quand il fait frais pour réduire les pertes dues à l'évaporation. Mettre un paillis réduit votre charge de travail en préservant l'humidité de la terre tout en empêchant les mauvaises herbes de pousser.



PALOX

+ GLOSSAIRE

- + **La gestion différenciée** : elle se démarque des méthodes traditionnelles par l'intégration du développement durable et consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.
- + **Zéro phyto** : aucune utilisation de phytosanitaires (dés herbants, insecticides, fongicides...) dans la gestion des espaces verts



PAILLAGE FOURNI GRACIEUSEMENT PAR L'ENTREPRISE HOCQ

TRAVAUX

UN NOUVEAU PARKING DE VINGT PLACES : CE N'ÉTAIT PAS DU LUXE !

Rue du Chevalier de la Barre juste avant la boutique Kannelle, un nouveau parking de vingt places en pavés est venu remplacer les huit places en schistes existantes. Beaucoup plus esthétique, c'est surtout une vraie réponse à la problématique de stationnement des habitants de ce secteur (rue Etienne Dollet, rue Jules Guesde, rue du Chevalier de la Barre et place de la République).

Ces places supplémentaires de stationnement sont également une solution pour les commerces alentours. Dans le même temps, un espace vert supplémentaire a été créé. La petite place devant la boulangerie Coucke a également été modifiée et un gazon agrémenté de mélanges fleuris la recouvrira bientôt.



NOUVEAU PARKING RUE DU CHEVALIER DE LA BARRE

RÉFECTION DE LA GRAND PLACE DURANT L'ÉTÉ

Durant les mois de juillet et août pour ne pas occasionner de gêne de stationnement en période scolaire, la place de la mairie et celle située devant le café des Sports seront modifiées.

Afin de palier les problèmes de circulation et par souci de sécurité, la grand place passera en sens unique de circulation : entrée rue Gambetta au niveau du passage piéton actuel, qui lui, sera déplacé en amont et une sortie avec un stop rue du Chevalier de la Barre.

De plus, le portail donnant dans la cour de la Ferme Delattre sera repositionné, ce qui permettra de créer une zone totalement piétonne devant le Café du Centre et le Crédit du Nord.



PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA GRAND PLACE

PLUS DE CONFORT

À la demande de la municipalité, les services de la Métropole Européenne Lilloise ont restauré le tapis et les caniveaux des ruelles Gillon et Carlier.

« Le stationnement est vraiment problématique et sa prise en compte ne peut être que bénéfique pour les commerces »

Pharmacie Carette Parent



LA RUELLE GILLON



RÉHABILITATION PRÉVUE DU PRESBYTÈRE PAR LMH

L'ÉTÉ EST PROPICE AUX TRAVAUX !

Les travaux de l'école du centre en vue de l'aménagement de **la nouvelle garderie et de la nouvelle classe « maternelle »** se finalisent.

L'ancien préfabriqué sur demande de l'équipe pédagogique sera transformé cet été en local pour les enseignants et le personnel de l'école.

A l'école Allende, des travaux sont prévus au niveau de **la salle des repas des enfants** : nouveaux équipements mieux adaptés à la restauration collective (four, lave-vaisselle, chambre froide...). Ces travaux seront suivis de quelques aménagements sollicités par de l'équipe pédagogique. Dans les autres écoles, les travaux à réaliser sont ceux actés lors des derniers conseils d'école. Nous réaliserons de **nouveaux équipements ludiques** (buts de handball, et panier de basket) qui seront

commandés en vue de leur installation pour la rentrée. Ils remplaceront ceux déposés fin d'année 2014 par mesure de sécurité.

La halle 2000 est dotée :

- **D'un nouveau tracé de basket**
- **De nouveaux buts de handball**

Les footballeurs ne sont pas oubliés et une rénovation de l'éclairage extérieur des terrains a été étudiée : **éclairage plus performant et moins énergivore** qui facilitera les manipulations pour l'usager.

La remise en état des terrains de fin de saison est lancée, petits plus par rapport aux années précédentes : remplacement des buts rabattables et rénovation des autres.

Dans notre cuisine centrale, une mise aux

normes sanitaires est programmée cet été.

Les prescriptions émises depuis de nombreuses années par les services vétérinaires seront enfin levées.

En mairie, au dernier étage de l'Hôtel de Ville, ce sont les **combles qui sont en cours d'aménagement** afin de devenir le local des « archives municipales ». Conseillés par les services des archives départementales, les services techniques réalisent au plus vite ce local qui faisait défaut à Sainghin et qui devra accueillir 215 mètres linaires d'archives communales.

De ce fait, c'est 80 m² de locaux qui seront libérés au sein de la mairie pour permettre la création de nouveaux espaces de travail plus que nécessaire.



LOCAL À ARCHIVES ACTUEL

RÉNOVATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE

Les travaux des **sept logements PLAI (financés par prêt locatif aidé d'intégration)** prévus sur l'ancien presbytère et dont le permis de construire avait été déposé en juin 2012, vont enfin commencer début juillet 2015. La livraison est annoncée par LMH pour septembre 2016.

Afin de s'adapter aux contraintes particulières (proximité des écoles), LMH s'engage à interdire l'accès au chantier aux horaires d'entrée et de sortie des écoles.



1ER MAI 2015



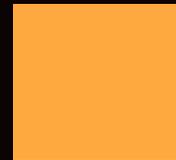
8 MAI 2015



**NOCES DE PLATINE MR ET MME VANRIETVELDE
LE 6 JUIN 2015**



**REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR À
M. VANRIETVELDE LE 6 JUIN 2015**



**VOYAGE DES
SÉNIORS
LE 13 MAI 2015**



DUCASSE D'ÉTÉ





FRESQUE DE
L'ÉCOLE SAINTE-
MARIE INAUGURÉE
LE 6 JUIN 2015



REMISE DES CALCULATRICES AUX CM2
DE L'ÉCOLE BRASSENS LE 20 JUIN 2015



GALA DE DANSE DE TENDANCE
WEPPEs LE 23 MAI 2015

KERMESSE DE L'ÉCOLE
SAINTE-MARIE LE 28 JUIN 2015



FÊTE DES ÉCOLES PUBLIQUES
LE 20 JUIN 2015



24ÈME ÉDITION DES FOULÉES
SAIGHINOISES LE 7 JUIN 2015



MEL

LA TRAME VERTE DE LA MEL : ENLM

L'Espace Naturel Lille Métropole (ENLM)

est un organisme public chargé par la Métropole Européenne de Lille de l'aménagement, la gestion et l'animation des espaces naturels périurbains.

Il participe activement à l'élaboration d'une véritable trame verte et bleue régionale, bientôt transfrontalière grâce à de nombreux partenariats engagés avec la Belgique. En période d'urbanisation croissante, l'espace naturel de proximité est un bien essentiel qui doit pouvoir se partager.

L'ENLM devient le lieu de protection et

d'enrichissement de la biodiversité et site de réconciliation entre le citadin et la nature par ces quatre piliers: les hommes, les plantes, les bêtes et l'eau.

Une idée de sortie pour cet été :

nature rêvée au parc Mosaïc !

Comme les 80 000 visiteurs en 2014, venez découvrir ou redécouvrir un espace de nature extraordinaire à seulement **11 kilomètres de Sainghin-en-Weppes**.

Situé sur la commune d'Houplin-Ancoisne, Mosaïc c'est :

- Dix jardins extraordinaires qui rendent hommage aux origines des migrants installés

dans la métropole lilloise, mêlant harmonie botanique, œuvres d'art et animaux domestiques rares.

- Cap sur la Deûle à bord du Cormoran pour une exploration en bateau mouche des berges du canal jusqu'aux Ansereuilles à Wavrin

- Un restaurant niché en pleine verdure « La Serre »

- Des événements, ateliers et animations divers

- De nombreux services : aide à la visite, prêt de barbecue, transat, jumelles...

- Du nouveau : les samedis Arty

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site du parc : www.enlm.fr

Contacts : contactsmosaic@enm-lille.fr ou 03 20 63 11 24

+ ENLM EN CHIFFRES

+ **1300 hectares** d'espaces naturels

+ Répartis sur **40 communes**

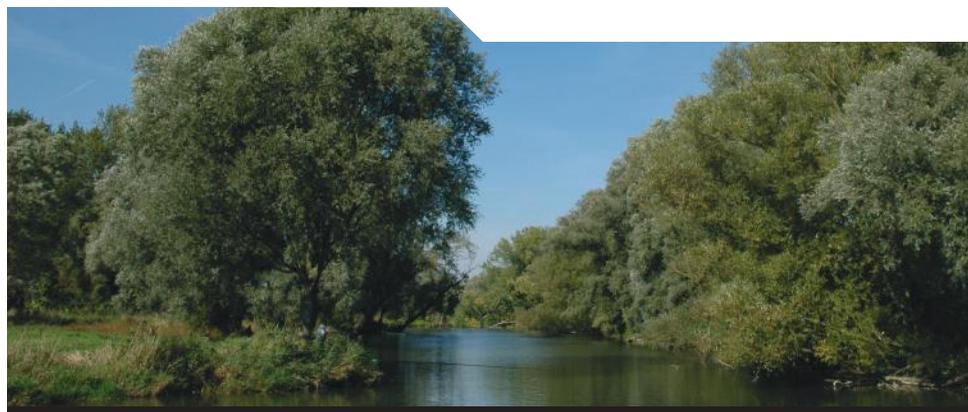
+ **4 grands territoires** : Parc de la Deûle Espace naturel des Périsieux, Val de lys Basse Deûle, Canal de Roubaix Marque Urbaine, Val de Marque Chaîne des lacs

+ **2 parcs** : les prés du Hem à Armentières et Mosaïc à Houplin-Ancoisne

+ **1 Musée de Plein Air** à Villeneuve d'Ascq

+ **4 Relais Nature** : Canal de Roubaix, parc de la Deûle, le Colysée à Lambersart et le pavillon de chasse du Val de Marque

+ **Une centaine d'agents** (renforcés par des saisonniers)

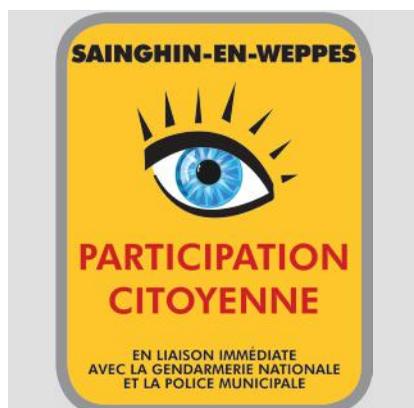


LA TORTUE, AFFLUENT DE LA DEÛLE AUX ANSEREUILLES



LE PARC MOSAÏC

SÉCURITÉ



1

PARTICIPATION CITOYENNE

Pour remplir la mission de sécurité qui lui est dévolue, le Maire a mis en place sur la commune l'opération participation citoyenne qui vient en complément de la présence des deux policiers municipaux de la commune.

La participation citoyenne est un système de protection réciproque qui consiste à organiser une chaîne de vigilance pour prévenir tout phénomène de délinquance.

- En lien direct avec la gendarmerie nationale et la police municipale
- Informations en temps réel sur le facebook de la ville : www.facebook.com/sainghinenweppes
- Des résultats probants : un recul de 20% des faits de délinquance.

2

LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE POUR ÉVITER LES CAMBRIOLAGES

- En période estivale, tout le monde a tendance à ouvrir portes et fenêtres extérieures. N'oubliez pas de les fermer et de les verrouiller le soir en allant vous coucher. Évitez d'aérer avec les fenêtres de façade. Il y a une recrudescence d'individus dans les rues très tard le soir.

- Le répondeur téléphonique : ne laissez pas un message indiquant la durée de votre absence.

- Vos clés : ne mentionnez jamais votre adresse sur votre porte-clés.

- La boîte aux lettres : débordant de courrier et de prospectus, elle signale votre absence à l'œil exercé d'un cambrioleur. Demandez à un voisin de la vider régulièrement.

3

PROFITEZ DU DISPOSITIF «TRANQUILLITÉ VACANCES»

Les services de police ou de gendarmerie pourront surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour vous inscrire : rendez-vous à la brigade de gendarmerie de La Bassée ou à la police municipale, en imprimant le formulaire « Tranquillité vacances ».

Complétez par vos nom, adresse, période d'absence, type et caractéristique du domicile et personne à aviser en cas d'anomalie.

Formulaire téléchargeable sur le site officiel de la ville ou disponible à l'accueil de la mairie

VIE LOCALE

UCAS

Faites-vous connaître :
uca-sew@laposte.net

CARTON PLEIN POUR LE PREMIER FORUM DE L'UCAS !

Le samedi 11 avril l'UCAS lançait son premier forum . Pour cette première édition plus de deux cent cinquante visiteurs sur la journée !

Il faut dire qu'ils y avaient mis toute leur énergie.

- Tombolas toute la journée avec de superbes lots
- Une trentaine de stands animés, décorés et riches de renseignements
- Un défilé de mannequins

- Dégustations et démonstrations dans une ambiance conviviale

La présidente livre ses impressions :

« Une grande satisfaction aussi bien pour les commerçants et artisans présents que pour la population sainghinoise. Ce forum a permis à tous de découvrir ou redécouvrir la grande richesse des corps de métiers présents sur la ville ».

Pour les nouveaux commerçants et artisans et ceux qui ne sont pas encore adhérents de

l'UCAS, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'association :

uca-sew@laposte.net

facebook :

[unioncommercantsartisanssainghinois](https://www.facebook.com/unioncommercantsartisanssainghinois)



SOPHIE

21 rue du capitaine Lheureux à Sainghin-en-W. - 09 73 18 94 51
[f sophievêtementssetaccessoires](https://www.facebook.com/sophievetementssetaccessoires)

Ouvert depuis avril, Sophie vous propose une gamme de prêt-à-porter pour femmes, originale et élégante, disponible en grandes tailles. Dès le mois d'août, vous y trouverez également un nouveau rayon filles du 4 au 12 ans.



NAD PIZZA

31 rue du capitaine Lheureux à Sainghin-en-W. - 03 20 58 44 96

Nadia vous accueille dans sa pizzeria traditionnelle où vous ne dégusterez que des produits frais ! Pizzas classiques ou originales, pâtes maison, vous serez enthousiasmés par la carte de Nad avec...tous les mois, une nouvelle recette. Sur place ou à emporter.



TAXI LUCY

20 rue du grand lac à Sainghin-en-W. - 06 20 09 08 37
taxilucy@live.fr - 7j/7j 24h/24h

Taxi conventionné toutes caisses assurances maladie. Pour tous vos déplacements, personnels, professionnels, sanitaires, Lucy est à votre entière disposition pour vous garantir un agréable et confortable trajet.

VIE LOCALE

AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

51 associations animent la vie des Sainghinois! Que vous soyez amateurs de sport, amoureux des arts, passionnés de nature..., vous y trouverez forcément votre bonheur!

Au quotidien, **la municipalité se veut être un partenaire** de chacune de ses associations : subventions bien sûr mais aussi assistance technique, prêt de matériel, de mobilier, de vaisselle... Aujourd'hui, **la ville renforce encore son investissement** auprès du monde associatif et de ses adhérents en y affectant spécialement un agent. Il a pour mission principale d'harmoniser les mo-

yens techniques, logistiques et humains avec les besoins des associations.

C'est donc **Michel Scotte**, fort d'une longue expérience relationnelle avec le monde associatif, qui est désormais le **relais entre vous, adhérents et responsables associatifs**, et les **services municipaux**.

Concrètement, il doit centraliser les demandes, les mettre en œuvre et les suivre sur le terrain. Ainsi, nos associations continueront à refléter le dynamisme de notre ville et à créer du lien social.



MICHEL SCOTTE - 03.20.58.17.36
michel.scotte@sainghin-en-weppes.fr

« Je veux mettre enthousiasme et énergie au service d'une offre associative riche qui répond à tous les centres d'intérêt des Sainghinois. »

Eric CEUGNART, adjoint aux associations

DES PROJETS POUR LE MONDE ASSOCIATIF !



- Une maison des associations : actuellement en conception (en concertation avec un comité de membres d'associations), elle sera un atout indéniable pour valoriser la richesse associative... Et vous permettre de rencontrer ses bénévoles dynamiques...
- L'adhésion à l'URACEN
- Une commission du monde associatif
- Un logiciel spécifique

+ URACEN : UN SOUTIEN POUR LES ASSOCIATIONS

L'URACEN est un organisme qui est au service de la vie associative. Son rôle est de faciliter le fonctionnement de chaque structure, soutenir les dirigeants dans leurs démarches et faciliter les échanges. En adhérant à l'URACEN, la municipalité a souhaité offrir de nouveaux services, conseil et assistance dans des domaines aussi variés que :

- L'embauche d'un salarié
- L'utilisation du mécénat
- Le montage de dossier de subvention
- L'accompagnement de projet...

Une 1ère réunion a eu lieu le 2 juillet avec l'ensemble des associations et le directeur Thomas Desmettre.

DOSSIER

RESTAURANT SCOLAIRE

RECONDUCTION POUR TROIS ANS DU CONTRAT AVEC LA SOCIÉTÉ API

La volonté de la municipalité est de conserver une **cuisine traditionnelle à base de produits frais provenant de fournisseurs locaux**. Le service de restauration scolaire de la ville **prépare sur place et sert près de cinq cents repas chaque jour**, dans le parfait respect des normes d'hygiène. Ces repas, variés et équilibrés, élaborés selon les recommandations d'une **diététicienne**, sont examinés par une commission extra-municipale de validation des menus (composée notamment d'élus et de parents d'élèves).

Tous les jours, dès six heures trente, pas moins de onze agents municipaux encadrés par le chef Franck, mis à disposition par la société API, mettent les petits plats dans les

grands pour les enfants de la ville.

Ils assurent la conception des repas de A à Z, la vaisselle, l'entretien du matériel et des locaux.

Cette brigade œuvre pour éveiller les papilles de nos petits gastronomes.

Semaine du goût, repas à thème et recette du chef (que vous retrouvez en page 19 de votre journal) sont également au rendez-vous !

PORT DE REPAS A DOMICILE : DU CHANGEMENT DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET

Notre équipe élabore également, sur place, les repas portés à domicile (une soixantaine de personnes actuellement concernées sur la commune). Depuis le premier juillet, ces repas sont livrés en **« liaison froide »**.

Ce choix permet notamment de proposer un service élargi aux bénéficiaires : **des repas 7**

jours sur 7, y compris les jours fériés !

Dans une recherche d'économie, **Sainghin mutualise dorénavant ce portage de repas avec la commune de Wavrin** qui compte une quarantaine de bénéficiaires.

Pour toute demande de port de repas à domicile, vous pouvez vous rapprocher de votre C.C.A.S (03.20.58.17.45 ou ccas@sainghin-en-weppes.fr)

+ DÉFINITION « LIAISON FROIDE » :

Méthode de conservation d'un produit entre sa fabrication et sa consommation consistant à en abaisser rapidement la température immédiatement après sa fabrication.

Il est ensuite conservé au froid (entre 0 et + 2 degrés) puis remis en température chaude au domicile juste avant sa consommation.

+ LA QUALITÉ AU MENU !

- Viandes et volailles provenant d'un fournisseur local, du Nord Pas de Calais
- Fruits et légumes directement commandés aux producteurs du Nord
- À partir de la rentrée scolaire 2015-2016 : tous les quinze jours, du poisson frais livré directement de Boulogne et Dunkerque
- Un nouveau fournisseur : le Court Circuit, association de maraîchers locaux



REPAS À THÈME : LES ÎLES

RECETTE DU CHEF

TARTE AU CITRON REVISITÉE

Pour cette deuxième édition, Franck Dronsart revisite pour votre plus grand plaisir gustatif la carte des desserts et vous propose sa version personnelle de la tarte au citron meringuée.

Ingrédients pour 10 personnes :

- 4 œufs
- 700 grammes de sucre
- 200 grammes de beurre
- 25 cl de jus de citron
- 1 fond de tarte sucré
- 1 pincée de sel

Étapes de préparation :

1. Cuire le fond de tarte puis le concasser.

2. L'appareil à citron

- Dans un saladier battre au fouet 2 œufs entiers, 2 jaunes d'œufs (conserver les blancs pour la suite) et 550 grammes de sucre jusqu'à obtention d'un mélange moussieux

- Ajouter le jus de citron

- Mettre le tout dans une casserole et y ajouter le beurre en pommade puis faire fondre sur feu moyen en remuant avec un fouet

- Le mélange va épaissir doucement. A la première ébullition, retirer du feu et laisser refroidir dans un plat filmé.

3. La meringue italienne

- Mélanger dans une casserole 3 cuillères à soupe d'eau avec 150 grammes de sucre en poudre

- Mettre au feu pour obtenir un «petit boulé» (= sucre et eau à 120 degrés), utiliser un thermomètre de cuisine.

- Quand la température approche 115 degrés, fouetter les blancs avec la pincée de sel

- A 120 degrés, faire couler le mélange sur les blancs montés en continuant de fouetter à vitesse moyenne jusqu'à obtention d'une meringue très onctueuse et chaude

- Laisser ensuite tourner encore 10 minutes le temps du refroidissement.

Dressage :

- Dans une verrine à dessert, dresser un étage de pâte concassée

- Y déposer l'appareil à citron

- Finir par la meringue

- Décorer éventuellement à l'aide d'un chalumeau de cuisine

Bonne dégustation !



CULTURE

QUELQUES IDEES DE SORTIE POUR LES VACANCES QUI S'ANNONCENT !

La C'ART

Pour celles et ceux qui aiment les musées. La **C'ART** vous donnera un accès illimité d'**un an**, de date à date aux collections et expositions temporaires des **cinq musées** de la métropole lilloise :

- Le Palais des beaux-arts à Lille
- Le LaM à Villeneuve d'Ascq
- La Piscine à Roubaix
- Le MUba Eugène Leroy à Tourcoing
- Le Fresnoy à Tourcoing

Vous pouvez vous procurer cette carte aux billetteries des musées ou en ligne sur www.lacart.fr



RUE DE DON (AUJOURD'HUI RUE DU CAPITAINE LHEUREUX)



LA VILLA CAVROIS

La Villa Cavrois

Une visite qui vaut le déplacement ! Jusqu'au 13 juin de cette année, elle n'était visible que lors des journées du patrimoine.

Chef d'œuvre de l'architecture moderne, achevée pour l'industriel du textile Paul Cavrois, elle a connu bien des vicissitudes avant de retrouver tout son faste. Reconstituée à l'identique, elle met en scène la vie bourgeoise d'avant guerre pour notre plus grand plaisir.

60 avenue J.F.Kennedy 59170 Croix

03 20 73 47 12 / www.villa-cavrois.fr

LE COIN DU LECTEUR

« **Les amoureux des voyettes** », Un roman dont l'action se déroule à Sainghin-en-Weppes.

C'est la ville de Laïte, eul 'marchante eud'bure, qu'a choisi Christophe Declercq, ancien Sainghinois, comme théâtre des aventures du roman qu'il écrit en ce moment. L'action débute en 1935 avec l'idylle naissante de Joseph, paveur de rue et Marie-Louise, institutrice. Une belle histoire d'amour qui pourrait être compromise par un maire qui voit en Joseph un concurrent politique potentiel.

Pour lire gratuitement la première partie de son roman, connectez-vous sur www.salondumanuscrit.fr, inscrivez-vous comme « lecteur » et cherchez « Les amoureux des voyettes ».

Le principe est celui d'une édition participative, il vous est possible de voter pour cette œuvre et de donner vos remarques. En résumé, vous écrivez un peu aussi le roman. A suivre...

TRIBUNE LIBRE

Chères Sainghinoises, chers Sainghinois,

Vos élus de la liste « Continuons pour les Sainghinois » représentent l'opposition à la liste dirigée par M. Corbillon.

Vous venez de recevoir la Lettre aux Sainghinois N°3 qui vous tient informés de l'activité de notre Groupe et des décisions prises par l'actuelle majorité. Lors du dernier conseil municipal, M. le Maire s'est montré très agressif à notre égard, allant même jusqu'à contester la validité d'un document officiel, attestant qu'il n'avait pas demandé un audit des comptes de la commune après son élection.

Au cours de ce conseil municipal, nous avons procédé à l'examen des comptes administratifs de 2014 et du budget 2015, nous avons constaté des hausses extrêmement importantes en particulier sur l'augmentation de la masse salariale, qui est budgétée à 2 340 000 € contre 2 226 000 € en 2014 et 2 130 000 € en 2013 soit une hausse de +9,9%. M. le Maire dit qu'il s'agit principalement de la hausse indiciaire des salaires de la catégorie C !! Pour le CCAS, la dotation municipale, elle, passe de 70000 € à 20000 € ! Quel avenir pour les actions en faveur des Aînés, des jeunes, des personnes en difficulté, si on le prive de ses moyens ? Et l'extension du restaurant scolaire voulue pour nos tout petits déjeuner au calme et avec un peu d'espace, qui n'est toujours pas en service (enfin ...pour eux !) ? Déterminés à défendre les projets bons pour Sainghin et pour les Sainghinois nous nous opposerons et refuserons tout ce qui n'est pas bon pour notre ville et nos concitoyens.

Nous restons à votre écoute, contactez nous à l'adresse : continuons.pour.les.sainghinois@orange.fr ou par téléphone au 03 20 58 51 04 et au 06 17 94 31 95

CONSULTEZ NOTRE PAGE FACEBOOK

Les élus de la liste « Continuons pour les Sainghinois »

AGIR ENSEMBLE POUR SAINGHIN

Un sujet d'actualité, celui des gens du voyage.

D'abord, il est toujours bon de rappeler les obligations de toute commune de plus de 5 000 habitants de développer sur son territoire des places d'accueil pour les gens du voyage (loi Besson). La majorité municipale précédente avec celle de Wavrin avait proposé la création d'une aire d'accueil commune. Les nouveaux Maires en ont décidé autrement. Les choix de décisions appartiennent bien sûr à chaque commune, mais là où cela devient incompréhensible, c'est l'attitude de Monsieur CORBILLON.

12 mars 2015, tract dans les boîtes aux lettres. Objet : La municipalité vous invite à la marche de protestation contre le projet de création d'une aire de passage des gens du voyage le samedi 14 mars. Aucune concertation avec les élus.

26 mars 2015, Monsieur BLONDEAU, Maire de Wavrin, déclare en réunion de Conseil : « la position du Maire de Sainghin-en-Weppes est encore plus incompréhensible, puisqu'il a toujours été présent et décideur dans cette étude » (La Voix du Nord du samedi 28 mars). Lors du Conseil Municipal du 14 avril, Monsieur Corbillon déclare qu'il ne faut pas toujours croire ce que dit la presse.

Bulletin Municipal de mai 2015, Monsieur BLONDEAU réaffirme dans son éditorial qu'il ne comprend pas la position du Maire de Sainghin-en-Weppes. 26 mai 2015, entretien d'un élu Agir ensemble avec Monsieur BLONDEAU. Il lui réitère son incompréhension et l'implication de Monsieur Corbillon. Il lui fait savoir la fin de leur collaboration sur le sujet.

Au moment où nous écrivons, plus de 80 caravanes occupent le terrain de football annexe. Agir ensemble pour Sainghin souhaitons le plus rapidement possible une issue favorable pour les Sainghinois ainsi que pour les agriculteurs.

AGENDA

organisé par la municipalité

Sainghin en Weppes

Concours de vélos fleuris

Mardi 14 juillet 2015

à 10h30 ferme Delattre

LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'AU MOINS UN ENCADRANT

Inscriptions en mairie avant vendredi 10 juillet 2015

14 juillet

• 11 heures •

Défilé
Dépôt de gerbes
au Monument aux Morts
Minute de Silence

Apéritif concert
avec la participation de l'OHSW

Banquet annuel des seniors

Cabaret

Dimanche 6 septembre 2015

12 heures, Halle 2000
(rue du 11 novembre)

JUILLET

Samedi 11

- Réservations pour la brocante du 15 août, de 9h à 12h, salle communale

Lundi 14

Concours de vélos fleuris à 10h30
Défilé suivi d'une réception à 11h00 à la ferme Delattre

Samedi 18

Réservations pour la brocante du 15 août, de 9h à 12h, salle communale

Samedi 25

- Fête des accueils de loisirs l'après-midi, halle 2000
- Réservations pour la brocante du 15 août, de 9h à 12h, salle communale

AOÛT

Samedi 1er

Réservations pour la brocante du 15 août, de 9h à 12h, salle communale

Mardi 11

Réservations pour la brocante du 15 août, de 17h à 19h, salle communale

Samedi 15

Brocante du Nouveau Monde et moules-frites du Comité des Fêtes

Vendredi 21

Fête des accueils de loisirs, 19h, salle polyvalente

Jeudi 27

Collecte de Sang, de 15h à 19h, restaurant scolaire

SEPTEMBRE

Samedi 5

Réservations pour la brocante du 26 septembre, de 9h à 12h, salle communale

Dimanche 6

Banquet des seniors, 12h, halle 2000

Samedi 12

- Réservations pour la brocante du 26 septembre, de 9h à 12h, salle communale
- Forum de associations de 13h30 à 18h30, halle 2000

Samedi 12 et Dimanche 13

Tournoi Inter-Régional de football organisé par l'AO Sainghin

Samedi 19

- Réservations pour la brocante du 26

septembre, de 9h à 12h, salle communale
Journée du patrimoine :

- Exposition photos organisée par Sainghin Autrefois de 10h à 18h, salle communale

- Diaporama et conférence « La maison individuelle dans l'histoire » organisée par le cabinet d'architecte l'atelier 104 de 10h à 18h, salle communale

Samedi 19 et Dimanche 20

Dans le cadre des journées du patrimoine, circuit « héritage du passé » autour de Sainghin organisé par Maurice Dutoit et Stéphanie Faches. Départ place de la mairie 14h le samedi et 10h le dimanche.

Dimanche 20

Barbecue organisé par le Secours populaire à partir de 12h, Chartil

Samedi 26

- Brocante de 13h à 19h
- Ducasse d'automne, ouverture des manèges à 15h
- Spectacle de pyrotechnie «l'eau ça brûle» organisé par le Vent du Riatt à 20h30 au stade Bétrancourt

Lundi 28

Course de cochons organisée par le Secours populaire à 18h30, cour de la ferme Delattre

OCTOBRE

Samedi 3

Qualificatifs en triplète organisés par la Pétanque Sainghinoise, Boulodrome

Mercredi 7

Réunion préparation calendrier des manifestations 2016, restaurant scolaire

Samedi 10

Concours de belote organisé par l'Amicale Laïque à 16h30, restaurant scolaire

Mardi 13

Veillée littéraire organisée par les Auteurs et Poètes des Weppes à 20h, salle communale

Jeudi 29

Collecte de Sang, de 15h à 19h, restaurant scolaire

INFOS PRATIQUES



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mathéo BLEUZE, né le 12/04/2015 à Lille
 Mathéo DOMELOT, né le 14/04/2015 à Lille
 Louise DECAD, née le 27/04/2015 à Lille
 Anna BOSQUET, née le 30/04/2015 à Seclin
 Matias MOLLET, né le 03/05/2015 à Lille
 Julian SELOSSE BONNOT, né le 06/05/2015 à Lille
 Mathilde LADEN--DEL COURT, née le 10/05/2015 à Seclin
 Romane FRANKO, née le 12/05/2015 à Lille
 Lauriane TELLE, née le 13/05/2015 à Lille
 Satine MAEGHT DELADERRIERE, née le 14/05/2015 à Lille
 Tom ROUSSEL, né le 21/05/2015 à Seclin
 Louise DEWILDE, née le 25/05/2015 à Lille
 Lina WALLART, née le 26/05/2015 à Lille
 Alban REGDOSZ, né le 08/06/2015 à Lille
 Arthur CATEL, né le 17/06/2015 à Lille
 Célia CAENEN, née le 19/06/2015 à Lille

DÉCÈS

Renée THIEFFRY veuve LOUCHART, décédée le 24/04/2015 à Sainghin-en-Weppes
 Marie VANDENPLAS veuve BAMMOUNE, décédée le 27/04/2015 à Sainghin-en-Weppes
 Jacques LEROY, décédé le 08/05/2015 à Sainghin-en-Weppes
 Marie-Thérèse DIERS veuve STRUBBE, décédée le 09/05/2015 à Lomme
 Emilienne DELECROIX veuve LALLEMAND, décédée le 27/05/2015 à Lomme
 Nicole DEMUYNCK veuve DURIBREUX, décédée le 06/06/2015 à Lille
 Eliane LEQUIEN veuve DERUELLE, décédée le 22/06/2015 à Sainghin-en-Weppes
 Christiane MARTEL, décédée le 24/06/2015 à Lille

MARIAGE

Elodie BRAME et Barthélémy JOLLANT se sont unis le 02/05/2015
 Manon BAILLY et Anthony CAVALIER se sont unis le 20/06/2015

NOCES

Monsieur et Madame VANRIETVELDE - VERFAILLE René et Denise ont célébré leurs Noces de Platine le 06 juin 2015
 Monsieur et Madame LECLERCQ - PECQUEUR Roger et Françoise ont célébré leurs Noces d'Or le 13 juin 2015
 Monsieur et Madame THUMERELLE - GAUTEAU Patrick et Monelle ont célébré leurs Noces d'Emeraude le 27 juin 2015

Horaires d'ouverture d'été de la mairie

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis de 9h à 12h.

Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Téléphone : 03 20 58 17 58

mairie@sainghin-en-weppes.fr

CCAS

En mairie, rendez-vous sur appel téléphonique au 03 20 58 17 45 ou par mail à :
 ccas@sainghin-en-weppes.fr

Horaires de la police municipale

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 13h à 17h

Le mercredi de 8h à 12h

Téléphone : 03 20 58 17 42

police@sainghin-en-weppes.fr

EHPAD

Résidence de la Vigne : 03 20 58 43 64
 res.vigne@wanadoo.fr

En cas d'urgence

S.A.M.U : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Médecin de garde : 03 20 33 20 33

Pharmacie de garde : serveur vocal

0 825 74 20 30 ou site internet :

www.servigardes.fr (taper son code postal)

Dorénavant le service communication est fermé au public. Pour toute demande de clés, location de salles, veuillez vous adresser à M. Michel Scotté à l'accueil de la mairie au 03.20.58.17.36 ou à michel.scotte@sainghin-en-weppes.fr. Les associations sont également invitées à lui transmettre toutes leurs demandes.

Vous souhaitez contacter ou rencontrer un élu ?

03 20 58 17 58 ou secretariat@sainghin-en-weppes.fr

FÊTE DES ACCUEILS DE LOISIRS

à partir de 15h30, Halle 2000

Samedi 25 juillet 2015

Retraite aux flambeaux à 21h

Départ de la rue Aragon



Feu d'artifice à 23h,

Stade Bétrancourt

Restauration sur place